

4.3.4.9. Pelouse à *Anthoxanthum odoratum***Code Habitats CBNM :** 6.2.1.9.**Correspondance CBR:** Non codé**Zone de référence :** Foc-Foc**Photographie 52 : *Anthoxanthetum odorati*****Diagnostic structural**

Cette végétation monostrate herbacée paucispécifique présente un aspect de pelouse, dense, de 25 cm de hauteur moyenne.

Diagnostic écologiqueSynécologie :

L'espèce caractéristique du groupement, *Anthoxanthum odoratum*, la Flouve odorante, est connue pour être une espèce héliophile, des sols acides et frais.

Il semble qu'à La Réunion, la compétitivité accrue de cette espèce continentale en contexte insulaire, ait gommé ses exigences écologiques, puisque l'espèce se développe également sous couvert végétal ou encore dans le lit des ravines.

Cependant, le groupement considéré présente son optimum de développement dans les conditions écologiques précitées ; du haut de l'étage mésotherme à l'altimontain, on observe des pelouses à Flouve odorante sur des zones topographiques subplanes, sur substrat finement divisé et frais, aux abords de couloirs de ruissellement des eaux, ainsi que sur le pourtour des mares endoréiques.

Syndynamique :

Introduite à La Réunion comme plante fourragère pour sa précocité intéressante et l'odeur agréable qu'elle communique au foin, l'espèce caractéristique du groupement, *Anthoxanthum odoratum*, s'est depuis largement naturalisée. Elle colonise aujourd'hui préférentiellement les pelouses altimontaines indigènes de l'île, jusqu'à supplanter les pelouses à *Festuca borbonica*, ainsi que les matorrals à *Erica galioides* (Thym marron) en formant des pelouses à *Anthoxanthum odoratum*.

Une fois en place, ces pelouses exotiques semblent constituer un stade dynamique bloqué. En effet, l'insertion de ligneux, en particulier indigènes comme *Erica reunionensis*, qui aurait pu être favorisée par l'atterrissement successif à l'établissement de ce nouveau groupement, est en fait réprimée, du fait du fort recouvrement des feuilles de Flouve odorante, empêchant la germination des graines des ligneux indigènes.

Synchorologie :

Originnaire d'Eurasie tempérée, l'espèce caractéristique du groupement, *Anthoxanthum odoratum*, est largement introduite et naturalisée ailleurs. À La Réunion, on la retrouve principalement au sein de l'étage altimontain, et dans une moindre mesure dans le haut de l'étage mésotherme. Elle domine notamment le cortège herbacé des fourrés à *Sophora denudata*. Mais la synchorologie des pelouses à *Anthoxanthum odoratum*, en lien avec leur synécologie est celle des groupements herbacés indigènes, plus précisément les pelouses à *Festuca borbonica*, ainsi que les matorrals à *Erica galioides*.

Diagnostic flore

Espèce caractéristique : *Anthoxanthum odoratum*

Espèce caractéristique de variation : aucune variation n'a été observée

Flore compagne : *Holcus lanatus*, *Festuca borbonica*, *Erica galioides*

Variations du groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée.

Valeur patrimoniale et menaces

Ce groupement exotique, envahissant, constitue une menace pour l'ensemble des groupements indigènes altimontains et mésotherme, pour lesquels il provoque des modifications drastiques de la composition et de la structure, engendrant une déstructuration des groupements pluristratifiés, et jusqu'à la disparition de stations de groupements herbacés indigènes.

Discussion syntaxonomique

Il apparaît qu'une association à *Anthoxanthum odoratum* a déjà été mise en évidence, sans qu'il ait été possible d'accéder à la description du syntaxon : *Anthoxantheum odorati* Kmonièk 1934.

À La Réunion, la valeur numérique, ainsi que la synécologie et la synchorologie de ce groupement originaire du Caucase, le portent au rang d'association, aussi la précédente dénomination est ici conservée :

Association : ***Anthoxantheum odorati*** Kmonièk 1934.